

## VILLE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Nombre de membres

composant le conseil ..... 33  
 en exercice ..... 33  
 présents ..... 32  
 présents par procuration ..... 1  
 absents .....  
 absents excusés .....

## O B J E T

Election du délégué de la commune au sein du Conseil d'administration de l'association L'ADAPT, gérant l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) – Le Colombier

Le 11 juin 2020, à 21 heures, le Conseil Municipal de Soisy-sous-Montmorency, dûment convoqué par M. le Maire le 5 juin 2020, s'est assemblé au gymnase Schweitzer sous la présidence de M. STREHAIANO, Maire, Vice-président délégué du Conseil départemental.

**PRESENTS** : : M. Thevenot, Mme Krawczyk, M. Surie, Mme Bitterli, M. Marcuzzo, Mme Umnus, M. Verna, Mme Mary, MM. Naudet, About, Dachez, Desrivières, Mmes Roy, Cogné, M. Deluchey, Mmes Brassat, Fayol da Cunha, MM. Zontone, Zakaria, Poisson, Mmes Oziel, Jason, Mebrek, MM. Malnati, Francine, Delaroche, Mme Baas, M. Bekare, Mme Chenieux, M. Duranteau, Mme David.

**PRESENTS PAR PROCURATION** : M. David CORCEIRO

**ABSENTS** :

**ABSENTS EXCUSES** :

**SECRETAIRE** : M. Christian DACHEZ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219505989-20200611-DEL2020061115-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/06/2020

Affichage : 17/06/2020

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2121-21 et L.2121-33,

VU les statuts de l'association L'ADAPT, gérant l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) – Le Colombier,

CONSIDERANT que les statuts de l'association prévoient la désignation d'un représentant du Conseil municipal pour siéger au sein de son Conseil d'administration, avec voix consultative,

VU la note explicative de synthèse et sur proposition de M. le Maire,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE, nominativement, à l'élection du représentant, à voix consultative, du Conseil Municipal au Conseil d'administration, de l'association L'ADAPT, gérant l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) – Le Colombier,

**EST candidat** : Eric Francine

Une seule candidature ayant été déposée pour chaque poste à pourvoir, les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de la liste.

**EST élu représentant, à voix consultative, au Conseil d'administration, de l'association L'ADAPT, gérant l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) – Le Colombier** : Eric Francine

Le Maire,

Vice-président délégué du Conseil départemental,

Luc STREHAIANO



Transmis en Sous-Préfecture de Sarcelles le : 17 JUIN 2020  
 Acte rendu exécutoire en vertu des articles L 2131-1 et L 2131-2 du CGCT. Le

Affiché et/ou notifié le : 17 JUIN 2020

17 JUIN 2020

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de la date du « rendu exécutoire » mentionnée sur le présent acte.